

Verbes en *eler* et *eter*

Théorie et exercices tirés du site
Centre collégial de développement de
matériel didactique

<http://www.ccdmd.qc.ca/>

Adaptés par Sylvie Blain

Orthographe traditionnelle : on doublait la consonne dans la conjugaison de certains verbes et de leurs dérivés

- Dételer
 - Je dételle
- Étiqueter
 - J'étiquetterai
- Renouvellement
- Nivellement

Règle générale

- Les formes conjuguées des verbes en *-eler* ou *-eter* s'écrivent avec un accent grave et une consonne simple devant une syllabe contenant un e instable (dit « e muet »).
- Par exemple :
 - *elle détèle, comme elle pèle*
 - *il étiquètera, comme il achètera*
- Les dérivés en *-ement* de ces verbes suivent la même règle.
- Par exemple :
 - *nivèlement*
 - *renouvèlement*
 - *cliquètement*

Exceptions

- Exceptions : *appeler, jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*), bien implantés dans l'usage, continuent à prendre un double *l* et un double *t* devant une syllabe contenant un *e* instable (dit « *e* muet »).
- Par exemple :
 - *elle appelle*
 - *il jettera*

Qu'est-ce que le e muet?

- Terme « e muet » : pas très satisfaisant, porte à confusion.
- Utilisation de l'expression « e instable » pour décrire:
 - un e écrit sans accent (ce n'est pas é ni è ni ê ni ë) qui ne s'entend pas (muet)
 - ou qui se prononce « e » si on l'entend (il n'est pas le son « é » ni le son « è » et ne sert pas à former un tel son).
- Par exemple, les e soulignés dans les mots suivants sont des e instables, dits « e muets », alors que les e non soulignés n'en sont pas :
 - élèvee, remèdee, évènemente, leveze, semaiente, germee.